

Conseil Municipal - Représentations dans divers organismes et commissions

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

A - Commissions diverses - Régie - Organismes divers*** Commission Communale des Taxis et des Voitures de petite remise**

M. FOUSSERET, Maire ou son représentant : M. Jean-Claude ROY

*** Commission Communale des Impôts Directs**

M. FOUSSERET, Maire, Président de droit, 8 membres titulaires et 8 membres suppléants nommés par M. le Directeur des Services Fiscaux du Doubs **sur une liste double de contribuables présentée par le Conseil Municipal.**

8 délégués titulaires :

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- M. Michel LOYAT
- M. Nicolas BODIN
- M. Jacques MARIOT
- M. Claude JOLIBOIS (propriétaire de forêts)
- Mme Nicole WEINMAN
- M. Benoît CYPRIANI
- Mme Annie MENETRIER
- M. Frédéric ALLEMANN
- Mme Barbara ROMAGNAN
- M. Claude GIRARD
- M. Maurice THIRIET
- Mme Joëlle SCHIRRER
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Yves-Michel DAHOUI
- M. Christophe LIME

8 délégués suppléants :

- M. Jean-Claude CHEVAILLER
- Mme Danièle TETU
- M. Constant VERDOT (propriétaire de forêts)
- M. Eric ALAUZET
- Mme Danièle POISSENOT
- M. Abdel GHEZALI
- M. Vincent FUSTER
- Mme Françoise FELLMANN
- M. Jean-Pierre HIRSCH

- M. Bernard REGNIER
- M. Michel ROIGNOT
- M. Antoine DUFAY
- Mme Lucille LAMY
- Mme Nicole DAHAN
- Mme Martine BULTOT
- Mme Nozhat MOUNTASSIR

*** Commission Administrative Paritaire du Personnel Communal**

Catégorie A

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

4 délégués titulaires (3 + 1) :

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Jacqueline PANIER
- M. Pascal BONNET

4 délégués suppléants (3 + 1) :

- Mme Catherine BALLOT
- Mme Solange JOLY
- Mme Françoise FELLMANN
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Catégorie B

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

5 délégués titulaires (4 + 1)

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Jacqueline PANIER
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Nicole WEINMAN
- M. Pascal BONNET

5 délégués suppléants (4 + 1)

- Mme Catherine BALLOT
- Mme Solange JOLY
- Mme Françoise FELLMANN
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Catégorie C

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

8 délégués titulaires (6 + 2 ramenés à 7 + 1 après accord des groupes)

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Jacqueline PANIER
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Nicole WEINMAN
- Mme Danièle POISSENOT
- M. Abdel GHEZALI
- Mme Fanny GERDIL
- M. Pascal BONNET

8 délégués suppléants (6 + 2 ramenés à 7 + 1 après accord des groupes)

- Mme Catherine BALLOT
- Mme Solange JOLY
- Mme Françoise FELLMANN
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Yves-Michel DAHOUI
- M. Lazhar HAKKAR
- Mme Béatrice RONZI
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

*** Comité Technique Paritaire Ville et CCAS*****I - Représentants de la Collectivité***

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires émanant du Conseil Municipal :

Délégués titulaires :

a) 8 élus (6 + 2 ramenés à 7 + 1 après accord des groupes) :

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- M. Lazhar HAKKAR
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Nicole WEINMAN
- Mme Carine MICHEL
- Mme Jacqueline PANIER
- Mme Fanny GERDIL
- M. Pascal BONNET

b) 6 fonctionnaires

- M. Patrick AYACHE, Directeur Général des Services
- M. Daniel PENGREC'H, Directeur Général Adjoint des Services
- M. Jean-Luc BOYER, Directeur Général des Services Techniques, DGST
- M. Rodolphe DUMOULIN, Directeur Général Adjoint des Services, Direction Générale
- Mme Mireille TOITOT, Directrice Générale Adjointe, Direction Générale
- M. Bernard FALGA, Directeur Général Adjoint des Services

*Délégués suppléants**a) 8 élus (6 + 2 ramenés à 7 + 1 après accord des groupes)*

- Mme Catherine BALLOT
- Mme Solange JOLY
- Mme Sylvie WANLIN
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Abdel GHEZALI
- Mme Béatrice RONZI
- M. Nicolas BODIN
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

b) 6 fonctionnaires

- M. Baudouin RUYSSSEN, Directeur Général Adjoint des Services
- M. Yvon HENRY, Directeur Hygiène-Santé
- M. Gérard DORNIER, Ingénieur en Chef, DGST
- M. Roland BILLOT, Directeur Sports
- Mme Dominique SARRAZIN, Directrice Pôles Ressources Humaines CCAS
- M. Claude LAMBHEY, Directeur du Département TIC et Communication

*** Comité d'Hygiène et de Sécurité Ville et CCAS**

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

10 délégués titulaires (8 + 2 ramenés à 9 + 1 après accord des groupes)

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Sylvie JEANNIN
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Nicole WEINMAN
- M. Patrick BONTEMPS
- Mme Jacqueline PANIER
- Mme Martine BULTOT
- M. Lazhar HAKKAR
- Mme Fanny GERDIL

- M. Pascal BONNET

10 délégués suppléants (8 + 2 ramenés à 9 + 1 après accord des groupes)

- Mme Catherine BALLOT

- Mme Solange JOLY

- M. Jean-Jacques DEMONET

- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA

- M. Frank MONNEUR

- M. Abdel GHEZALI

- Mme Hayatte AKODAD

- M. Emmanuel DUMONT

- Mme Béatrice RONZI

- Mme Catherine GELIN

*** Comité des Œuvres Sociales du personnel communal**

7 représentants : 6 élus (5 + 1) + Mireille TOITOT, Directrice Générale Adjointe des Services Pôle Ressources Humaines et Modernisation

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER

- Mme Jacqueline PANIER

- Mme Danièle POISSENOT

- Mme Catherine BALLOT

- M. Emmanuel DUMONT

- Mme Martine JEANNIN

*** Caisse des Ecoles**

M. FOUSSERET, Maire, Président ou son représentant : Mme Françoise FELLMANN + 2 Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal :

- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA

- Mme Carine MICHEL

*** Commissions Départementales de Réforme**

2 délégués titulaires :

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER

- Mme Nozhat MOUNTASSIR

2 délégués suppléants :

- Mme Solange JOLY

- M. Nicolas BODIN

*** Régie Autonome Personnalisée du Théâtre Ledoux de Besançon**

9 délégués titulaires (7 + 2)

- M. FOUSSERET, Maire
- M. Yves-Michel DAHOUI
- M. Frank MONNEUR
- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
- Mme Carine MICHEL
- Mme Solange JOLY
- M. Cyril DEVESA
- M. Pascal BONNET
- M. Jean ROSSELOT

9 délégués suppléants (7 + 2 ramenés à 8 + 1 après accord des groupes)

- Mme Fanny GERDIL
- M. Nicolas BODIN
- M. Emmanuel DUMONT
- M. Didier GENDRAUD
- M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Jean-François GIRARD
- Mme Hayatte AKODAD
- M. Philippe GONON

3 personnalités qualifiées :

- M. Michel MARCOT
- M. Guillaume DUJARDIN
- M. Jean-Marie PINEL

*** Mission Locale pour l'Emploi et l'Insertion des Jeunes***5 délégués (4 + 1) :*

- Mme Valérie HINCELIN
- M. Abdel GHEZALI
- Mme Béatrice RONZI
- Mme Annie MENETRIER
- M. Edouard SASSARD

*** Conseil d'Administration de l'Université**

1 délégué titulaire : M. FOUSSERET, Maire

1 délégué suppléant : Mme Joëlle SCHIRRER

*** CROUS**

1 *délégué titulaire* : Mme Joëlle SCHIRRER

1 *délégué suppléant* : M. Cyril DEVESA

*** Comité Permanent des Fêtes de la Ville de Besançon**

2 *délégués titulaires* :

- Mme Danièle POISSENOT

- Mme Sylvie JEANNIN

2 *délégués suppléants* :

- Mme Béatrice FALCINELLA

- Mme Hayatte AKODAD

*** Habitat et Développement Local du Doubs (HDL)**

1 *délégué titulaire* : Mme Valérie HINCELIN

1 *délégué suppléant* : Mme Danièle POISSENOT

*** NEOLIA**

Conseil d'Administration : Mme Valérie HINCELIN

*** FRANCAS et Union Départementale des Centres de Loisirs (UDCARE)**

Conseil d'Administration :

1 *délégué* : M. Abdel GHEZALI

PERSONNEL COMMUNAL

*** Centre de Gestion du Doubs pour la Fonction Publique Territoriale - Conseil de Discipline de Recours**

1 *délégué* : Mme Marie-Noëlle SCHOELLER

*** Centre Hospitalier de Salins-les-Bains**

Conseil d'Administration :

1 *délégué* : Mme Martine BULTOT

*** Centre de Long Séjour de Bellevaux**

Conseil d'Administration

1 *délégué* : Mme Martine BULTOT

Conseil d'établissement

1 *délégué* : Mme Solange JOLY

*** Établissement des Tilleroyes**

1 *délégué* : Mme Martine BULTOT

*** Centre de Réadaptation de Quingey**

Conseil d'Administration

1 délégué : Mme Martine BULTOT

*** Observatoire National de l'Action Sociale Décentralisée (ODAS)**

1 délégué : Mme Marie-Noëlle SCHOELLER

*** Office du Tourisme et des Congrès**

Conseil d'Administration :

2 délégués :

- M. Jean-François GIRARD

- M. Frank MONNEUR

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté les désignations proposées ci-dessus.

B - Office de Commerce

Conseil d'Administration

4 délégués (3 + 1) :

- M. Jacques MARIOT

- Mme Nicole WEINMAN

- Mme Jacqueline PANIER

- M. Edouard SASSARD ou M. Philippe GONON

Le Conseil Municipal a procédé à un vote spécifique par division. A la majorité des suffrages exprimés, M. Jacques MARIOT, Mme Nicole WEINMAN, Mme Jacqueline PANIER (45 voix pour) et M. Edouard SASSARD (8 voix pour) ont été désignés délégués à l'Office du Commerce (M. GONON ayant obtenu 2 voix).

C - Syndicats (Mixtes et Intercommunal)*** Syndicat Mixte LUMIÈRE**

4 délégués :

- M. FOUSSERET, Maire

- M. Emmanuel DUMONT

- M. Didier GENDRAUD

- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX

*** Syndicat Mixte de Micropolis**

3 délégués :

- M. FOUSSERET, Maire

- M. Jean-François GIRARD

- M. Christophe LIME

*** Syndicat Intercommunal de Besançon - Thise - Chalezeule**

2 délégués titulaires :

- M. Jacques MARIOT

- M. Eric ALAUZET

2 délégués suppléants :

- Mme Valérie HINCELIN

- M. Nicolas BODIN

*** Syndicat Mixte d'Étude pour l'Aménagement du Bassin de la Saône et du Doubs**

1 délégué titulaire : Mme Françoise PRESSE

1 délégué suppléant : M. Christophe LIME

*** Syndicat Mixte pour l'aménagement du Marais de Saône**

6 délégués titulaires (5 + 1) :

- M. Nicolas GUILLEMET

- Mme Françoise PRESSE

- Mme Sylvie JEANNIN

- Mme Béatrice RONZI

- M. Christophe LIME

- M. Pascal BONNET

6 délégués suppléants (5 + 1) :

- M. Benoît CYPRIANI

- M. Frank MONNEUR

- M. Eric ALAUZET

- Mme Béatrice FALCINELLA

- M. Jean-Sébastien LEUBA

- M. Philippe GONON

*** Syndicat Mixte d'Énergie du Doubs (SYDED)**

5 délégués titulaires (après accord entre groupes) (4 + 1) :

- M. Benoît CYPRIANI

- M. Jean-Sébastien LEUBA

- Mme Nicole WEINMAN

- Mme Sylvie JEANNIN

- Mme Françoise BRANGET

5 délégués suppléants :

- Mme Corinne TISSIER

- Mme Annie MENETRIER

- Mme Hayatte AKODAD

- Mme Béatrice FALCINELLA

- M. Jean-Claude ROY

*** Syndicat Mixte de l'Espace Industriel de Besançon - Palente**

3 délégués :

- M. FOUSSERET, Maire

- M. Nicolas GUILLEMET

- M. Nicolas BODIN

«M. LE MAIRE : Je vous donne lecture de la liste mise au point avec l'ensemble des groupes politiques, liste pour laquelle nous voterons à bulletin secret (lecture de la liste des syndicats mixtes).

M. Pascal BONNET : Pour Micropolis, on avait la notion que c'était 3 + 1 avec Catherine GELIN en plus.

M. LE MAIRE : Vous confondez avec la SEM de Micropolis où il y aura bien Mme Catherine GELIN. Là il s'agit du syndicat.

Nous avons voté sur cette liste. A présent il s'agit de se prononcer sur les représentations dans des commissions diverses, régie, organismes divers (lecture du rapport).

En ce qui concerne l'Office de Commerce, vous demandiez depuis longtemps à avoir un représentant au CA. J'accède donc à cette demande sur la représentation à l'Office de Commerce, on va procéder par vote différencié. Il va donc falloir voter par division, à moins que Philippe GONON et Edouard SASSARD se mettent d'accord mais ce n'est pas le cas. Donc pour que ce soit clair, on va voter à mains levées. Il va donc y avoir trois listes. Pour la première liste : Jacques MARIOT, Nicole WEINMAN, Jacqueline PANIER, je suggérerais aux 45 membres de la majorité de lever la main. Ensuite je ferai voter sur le nom d'Edouard SASSARD, je pense que les 8 membres de l'UMP voteront pour Edouard SASSARD et ensuite je demanderai à Philippe GONON et à Odile FAIVRE-PETITJEAN de voter pour leur liste. Je ne suis pas sûr qu'il y ait un grand suspens sur le résultat du vote mais qui sait ! Si quelqu'un demande un vote à bulletin secret, on le fera.

M. Philippe GONON : Quelle est la règle de vote en ce cas précis ? Est-ce que c'est un scrutin de liste ou pas ?

M. LE MAIRE : Non, ce n'est pas un scrutin de liste. Je vais faire procéder à ce qu'on appelle un vote par division. Je fais voter sur les représentants de la majorité, puis, comme vous ne vous êtes pas mis d'accord entre vous, sur Philippe GONON et sur Edouard SASSARD. Par contre Monsieur GONON, si vous me demandez un vote à bulletin secret, je vous l'accorde. Non, vous ne le demandez pas ? Je fais donc voter par division (poursuite lecture du rapport).

Mme Françoise BRANGET : Excusez-moi, je n'ai pas entendu le SYDED, vous en avez parlé ?

M. LE MAIRE : On l'a voté tout à l'heure dans la première liste.

Mme Françoise BRANGET : Je viens de m'apercevoir maintenant qu'il y a 5 délégués titulaires, donc 4 de la majorité et 1 de l'opposition mais par contre les suppléants sont tous de la majorité. Est-il normal de procéder comme cela ?

M. LE MAIRE : Cela a été décidé dans les rencontres que vous avez eues avec mon Cabinet.

Mme Françoise BRANGET : C'est toi qui a décidé Jean ? (rires).

M. LE MAIRE : Il n'y a pas de malignité là, cela a été réglé avec les Présidents des groupes et de plus, chère Madame la Députée, cela a été voté.

Mme Françoise BRANGET : On n'a pas mis de suppléant ? C'est bizarre.

M. LE MAIRE : Dans un certain nombre de commissions, Madame, votre groupe a souhaité ne pas mettre de suppléants. Là cela a été voté, on ne peut pas revenir dessus. C'est pour cela d'ailleurs que j'ai lu l'intégralité des rapports à chaque fois.

M. Jean ROSSELOT : Je voudrais livrer simplement une petite information : si nous ne l'avons pas souhaité, c'est tout simplement à cause du décalage statutaire qu'il y a entre la condition de l'élu de base d'opposition et les commissions qui sont très nombreuses, fort diverses. Nous sommes tous employés à 100 % dans notre profession. On comprend très bien qu'il serait harmonieux pour le tableau des commissions qu'y figurent chaque fois des représentants de l'opposition.

M. LE MAIRE : Mais je comprends parfaitement.

M. Jean ROSSELOT : Vous comprenez, et si nous avons décidé cela, c'est pour ne pas que l'on nous reproche après de ne pas assister aux réunions de commissions.

M. LE MAIRE : Mon cher Jean ROSSELOT, il n'était pas dans mon idée de...

M. Jean ROSSELOT : Nous ne pouvons pas nous engager sur des dizaines et des dizaines de représentations, on ne ferait que cela, hélas, même si nous sommes mus par notre souci civique d'apporter, de contribuer à la bonne marche de l'institution.

M. LE MAIRE : Je comprends parfaitement. Il est vrai que les Conseillers Municipaux et Adjointes de la majorité travaillent aussi à 100 %. Mais cela dit je comprends qu'il y ait effectivement une difficulté. En fait pour que vous soyez plus représentés, il aurait fallu que la minorité soit la majorité, ce qui n'est pas le cas mais je comprends bien qu'effectivement vous ne pouvez pas être partout et ce n'était surtout pas, dans mon esprit, un reproche. Je pense qu'au contraire vous êtes concentrés sur un certain nombre de commissions et c'est même plutôt bien (poursuite lecture du rapport)».

Par vote à bulletin secret et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté les désignations dans les divers syndicats comme sus-indiqué.

Récépissé préfectoral du 4 avril 2008.